Label et la Blette

AMAP du 1er arrondissement de Lyon

Contrat fromage de chèvre
Saison 2020

Adhérent		Référent AMAP	Paysan·nes en Amap :
Nom :		Sébastien MOREL amap@labeletlablette.org	Nelly & Manu COULLET
Adresse :			2425 route des Valaises
CP / Ville :			38440 Villeneuve de Marc
Tel :			06 83 35 01 63 - 06 62 79 05 37
Mail :			ferme@lesbiquettesdesvalaises.fr

Indiquez dans les cases les quantités désirées pour chaque produit et chaque distribution. Minimum 8 distributions sur l'année.

	Faisselle			L'Odette				Fromages cendrés		Brique	Les p'tits bouchons	P'tit biquet Enrobé			
	x 4	x 6	x1	Frais	Mi-sec	Sec	Crémeux	Bûche	Pyramid			Italien	Poivre	Bambin	Jardin
	4x100g	6x100g	160 à 180 g	110g	90g	70g	90g	100 à 130 g		100 à 130 g	130g	80g	80g	80g	80g
	Nos fromages peuvent avoir un poids (donné ici de manière indicative) qui varie en fonction de leur affinage et de la période de lactation														
	4.00 €	5.00 €	1.50 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.50 €	3.50 €	3.50 €	3.50 €	4.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	2.00 €
8-avr-20															
22-avr-20															
6-mai-20															
20-mai-20															
3-juin-20															
17-juin-20															
1-juil-20															
15-juil-20															
29-juil-20															
26-août-20															
9-sept-20															
23-sept-20															
7-oct-20															
21-oct-20															
4-nov-20															
18-nov-20															
2-déc-20															

Enrobé saveur italienne: poivron, graines de moutarde, oignon, tomate, origan, herbes de Provence, poivre.

Enrobé saveur des bambins: oignons, tomate, pavot.

Enrobé saveurs du jardin: oignon, ail, tomate, ciboulette, persil, poivre.

	total panier
8-avr-20	€
22-avr-20	€
6-mai-20	€
20-mai-20	€
3-juin-20	€
17-juin-20	€
1-juil-20	€
15-juil-20	€
29-juil-20	€
26-août-20	€
9-sept-20	€
23-sept-20	€
7-oct-20	€
21-oct-20	€
4-nov-20	€
18-nov-20	€
2-déc-20	€
Total contrat	€

Règlement par chèque (entre 1 et 5 chèques) à l'ordre de Nelly COULLET

Fait en 2 exemplaires à Lyon, le :

Producteur	Référent AMAP	Adhérent

Ce contrat solidaire vous engage dans l'acceptation et le respect de la "Charte des AMAP".

Le contractant s'engage à respecter les conditions d'adhésion de l'AMAP Label et la Blette (consultables sur le document d'adhésion) et à être à jour de ses cotisation à l'association.